

Fiche 2. Les plateformes Covid PA en Occitanie pour la poursuite du soutien aux ESMS PA

A destination des plateformes Covid PA

La population des seniors constitue un public vulnérable à l'épidémie de Covid-19. Du fait de leur âge, de leurs comorbidités souvent multiples et/ou de leur perte d'autonomie associée, les personnes âgées sont particulièrement à risque de forme grave de Covid-19.

La mise en place des plateformes Covid-PA, depuis le mois de mars, à la demande de l'ARS Occitanie, a permis un appui harmonisé aux ESMS PA dans la gestion de l'épidémie.

Etant donné la circulation toujours présente du SARS-CoV-2, ces dispositifs doivent se maintenir. Ils jouent un rôle essentiel dans la gestion de la situation épidémique et leurs actions contribuent à l'émergence et/ou au renforcement des dynamiques territoriales au service d'une prise en charge de qualité des personnes âgées. Aussi, une réflexion est engagée, dès à présent, sur la pérennisation des plateformes et l'évolution de leurs missions pour participer à un accompagnement personnalisé des personnes âgées et des structures qui les accueillent.

1. Pour rappel : organisation et missions des plateformes Covid PA

→ Chaque plateforme s'adresse à l'ensemble des ESMS PA du territoire qu'elle couvre

→ L'Occitanie comprend 22 plateformes Covid-PA (Cf. annexe n°1)

→ L'organisation de chaque plateforme doit s'articuler avec celle du centre 15

→ Les objectifs des plateformes Covid PA sont :

- Optimiser la filière et les soins des résidents,
- Limiter le recours aux urgences et éviter le passage aux urgences si était posée l'indication d'une hospitalisation,
- Favoriser le maintien en EHPAD ou à domicile,
- Aider à la prise de décision, notamment lorsqu'il s'agit de réflexion éthique,
- Faciliter la tâche des professionnels des ESMS PA,
- Mobiliser, en tant que de besoin, les ressources nécessaires pour la prise en charge des personnes âgées Covid+ (équipe mobile de gériatrie, HAD, équipes mobiles et/ou territoriales de soins palliatifs, etc.).

→ La plateforme comprend une plateforme téléphonique avec un numéro dédié :

Elle assure une permanence 7 jours sur 7 en journée (par ex : 8h-19h).

Elle est constituée *a minima* de temps médecin et infirmier.

Ses missions sont :

- répondre aux besoins d'informations des ESMS PA,

- déclencher la réalisation de test virologique Covid-19 et aider au dépistage d'une personne âgée dépendante ou d'un soignant suspect en ESMS,
- conseiller et soutenir les ESMS PA par télé-médecine,
- aider à la décision d'accès à la filière et à la prise en charge spécifique, notamment par l'accompagnement à une réflexion éthique et collégiale autour de la prise en charge des patients Covid-19 positifs,
- aider à la protection des personnels des ESMS PA,
- apporter les informations sur des procédures de soins.

S'agissant des soins palliatifs, la plateforme Covid PA active les dispositifs du territoire à même de répondre aux besoins de l'ESMS (dispositifs COVID : EMSP, réseaux territoriaux de soins palliatifs, LISP et USP).

2. Organisation de deux pilotages « hémi régionaux »

Les deux plateformes Covid PA du CHU 31 et du CHU 34 ont été identifiées comme « pôles ressources universitaires » pour les autres plateformes Covid PA de la région.

L'ARS Occitanie les a missionnées pour favoriser l'harmonisation des pratiques déployées par les plateformes Covid PA sur les territoires, notamment :

- En promouvant les recommandations de bonnes pratiques, ainsi que la stratégie mise en place par l'ARS Occitanie et en organisant la résolution des difficultés qui pourraient survenir dans leur mise en œuvre par telle ou telle plateforme ;
- En organisant et animant régulièrement des temps d'échanges avec les plateformes départementales Covid-PA ;
- En apportant un renfort d'expertise en tant que de besoin.

3. Place des plateformes Covid PA dans les stratégies de dépistage en EHPAD/USLD

En complément des recommandations nationales, l'ARS Occitanie poursuit la stratégie de dépistage de la maladie Covid-19 en EHPAD et en USLD élaborée sur la doctrine d'utilisation des tests virologiques et sérologiques Covid-19¹.

Pour rappel, cette stratégie repose sur :

- Le respect strict des mesures de protection barrière, d'hygiène et des recommandations de distanciation physique ;
- L'identification et la prise en charge des cas confirmés Covid-19 ;
- L'interruption précoce des chaînes de transmission par la réalisation de dépistages au sein des résidents et des professionnels de la structure et par la mise en isolement des personnes nouvellement infectées.

Elle s'articule avec la stratégie nationale de contact-tracing dont la doctrine repose sur l'identification et la prise en charge des cas confirmés de Covid-19 et de leurs personnes contacts.

¹ Kit de la stratégie PA <https://www.occitanie.ars.sante.fr/covid19-strategie-de-prevention-des-personnes-agees>

4. Coordinations des actions avec les DD ARS

Afin de pouvoir identifier au plus tôt les difficultés et besoins des ESMS PA sollicitant les plateformes Covid PA et par conséquent d'agir afin d'apporter l'aide nécessaire, une coordination entre les plateformes Covid PA et les DD ARS est essentielle.

Chaque DD ARS détermine avec la (ou les) plateforme(s) de son territoire la formalisation de leurs échanges. Ces échanges comprennent notamment l'ensemble des données qui sont enregistrées quotidiennement via l'enquête Solen.